

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 57 (1984)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Logis suisse SA : Convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LOGIS SUISSE SA

Société de construction de logements d'organisations suisses, Zurich

Convocation

11^e assemblée générale ordinaire, jeudi 14 juin 1984, à 14 h. 30, à l'Hôtel Berne, 2^e étage, Zeughausgasse 9, 3015 Berne.

Ordre du jour

1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels pour 1983; rapport et propositions de l'organe de contrôle.
2. Décision concernant l'utilisation de l'excédent de l'exercice.
3. Décharge aux organes responsables.
4. Nomination de l'organe de contrôle.
5. Divers.

Zurich, le 6 avril 1984.

LOGIS SUISSE SA
Dr Ed. Leemann U. Zwimpfer

Sommaire

La solidarité coopérative:

- Des voies possibles de solidarité coopérative, par Renée Hermenjat 3
- Aide en faveur d'un habitat plus humain dans le tiers monde, par B. Heinen, Cologne 4
- La solidarité: idée directrice de la Société coopérative générale de construction de Lucerne (ABL), par Fritz Lanz 6
- Le Fonds de compensation des loyers de la Société coopérative de construction pour familles (Fambau), par H. Reinhard 8
- Logis suisse romand SA et la solidarité, par François Picot 9

Actualité du logement:

- Le Conseil national dit non à la cantonalisation de l'aide fédérale 14

Renseignements techniques et commerciaux

15

Légende de la couverture

La solidarité coopérative peut et doit s'étendre au tiers monde; l'exemple de la DESWOS en Allemagne le montre bien. Voir à ce sujet l'article en page 4.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,
chargé de cours à l'EAUG,
rue de la Barre 14, 1005 Lausanne,
tél. 021/226273

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliand,
A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622, tél. 021/204141

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622